



CONSEIL D'ARRONDISSEMENT
PROCES-VERBAL DE LA SEANCE
DU 24 AVRIL 2017

La séance est ouverte à 18h36 minutes sous la présidence de Mme Delphine BÜRKLI, Maire du 9^e arrondissement.

Sont présents : Mme Delphine BÜRKLI, M. Alexis GOVCIYAN, M. Sébastien DULERMO, Mme Claire GANNET, Mme Adeline GUILLEMAIN, Mme Sylvie LEYDET, M. Jean-Baptiste de FROMENT, Mme Gypsie BLOCH, Mme Isabelle VUGHT, M. Bertrand LIGER, Mme Pauline VERON, Mme Claire MOREL, M. Jonathan SOREL.

Sont arrivés en cours de séance : Mme Delphine BÜRKLI (arrivée à 19h15 au point n°7, avait donné procuration à M. Jean-Baptiste de FROMENT), M. Jonathan SOREL à 19h17 au point n° 7, Mme Claire MOREL (arrivée à 19h29 au point n° 7, avait donné procuration à Mme Pauline VERON).

Est absent : M. MAILLARD avait donné procuration à M. Alexis GOVCIYAN.

M. Alexis GOVCIYAN ouvre la séance en attendant l'arrivée de Madame le Maire retenue dans une réunion.

DÉLIBÉRATION 092017.039 DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE.

Rapporteur : M. Alexis GOVCIYAN, Premier adjoint au Maire du 9^e arrondissement.

M. Jean-Baptiste de FROMENT est désigné comme secrétaire de la séance du Conseil d'arrondissement du 24 avril 2017.

DÉLIBÉRATION 09.2017.040 - APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 13 MARS 2017.

Rapporteur : M. Alexis GOVCIYAN, Premier adjoint au Maire du 9^e arrondissement.

Le procès-verbal de la séance du Conseil d'Arrondissement du 13 mars 2017 est approuvé.

.../...

INFORMATIONS PAR MME LE MAIRE DU 9^E ARRONDISSEMENT SUR LES PROJETS DE DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE PARIS (CONSEIL MUNICIPAL ET CONSEIL GÉNÉRAL) INTÉRESSANT LE 9^E SANS RELEVER DE LA COMPÉTENCE D'AVIS DU CONSEIL DU 9^E ARRONDISSEMENT.

M. Alexis GOVCIYAN annonce l'approbation du programme prévisionnel d'investissement des lycées pour 2017-2027 de la région Île-de-France. La restructuration tant attendue de la cité scolaire Jacques Decour est concernée par cette délibération puisqu'elle a été retenue par Mme Valérie PECRESSE pour faire partie du PPI de la région 2017-2027. Il poursuit avec une subvention de 5 000 € et une convention avec l'association centre audiovisuel Simone de Beauvoir dont la principale mission est la conservation et la diffusion des archives audiovisuelles sur l'histoire des femmes en France, en Europe et dans le monde ; une subvention de 5 000 € avec un avenant N°2 pour l'association « L'action musicale » qui intervient dans les milieux hospitaliers ; une subvention de 123 000 € et une convention avec l'association nationale de réadaptation sociale pour son service insertion jeunes et sa permanence d'accueil jeunes 20^e, avec l'insertion jeunes rue du Faubourg Poissonnière dans le 9^e qui reçoit des jeunes de 18 à 25 ans en risque d'exclusion sociale ; une subvention de 110 000 € et une convention avec l'association MSP MENILMONTANT pour la création d'une maison de santé pluriprofessionnelle dans le 20^e. Enfin, il annonce des subventions de 70 300 € et une convention avec 10 associations agissant dans le domaine de l'information et du soutien aux aidants de personnes en situation de handicap. Est concernée par cette délibération l'association de la fédération française FFDYS qui regroupe des associations dont l'objet principal est le soutien aux personnes concernées par des troubles du langage et/ou des apprentissages, appelés troubles cognitifs spécifiques et dont le siège est dans le 9^e.

S'agissant des informations relatives à l'arrondissement, quelques dates sont à retenir : le bal du CASVP le 25 avril à 14h30 pour les séniors ; du 26 avril au 17 mai, exposition « Nos ombres » par Christelle LABOURGADE ; 26 avril à 19h, conférence de la société des membres de la légion d'honneur, section des 9^e et 10^e arrondissements sur un thème très intéressant : la Mésopotamie, une recherche en plein essor freinée par des destructions. Il s'agit à la fois de l'histoire du Sumer et de la Mésopotamie et des guerres d'Irak et de Syrie. Il y a toute une filiation historique assez intéressante dans cette conférence qui a lieu le mercredi 26 à 19h, salon Aguado. Puis le 27 avril à 19h30, conférence autour d'Erik Orsenna, écrivain, académicien français très célèbre ; le 30 avril à 11h30, cérémonie à l'occasion de la journée du souvenir des victimes de la déportation et inauguration du salon Charles Baron. Ce sera un moment important avec la présence de plusieurs personnalités ; le 3 mai à 19h30, projection du film « Une histoire de fou » de Robert Guédiguian salle Rossini ; le 8 mai à 11 h 30, commémoration de la victoire du 8 mai 1945 ; le 17 mai à 20h, représentation théâtrale « Les exilés » de Tony Harrison ; le 18 mai à 19h, conférence Drouot formation ; les 20-21 mai le tournoi des écoles ; le 21 mai le Charivari, défilé du conseil de quartier Pigalle Martyrs et le 22 mai prochain, conseil d'Arrondissement.

.../...

COMMUNICATION SUR LE PLAN PROPRETÉ DU 9^E. PAR M. SÉBASTIEN DULERMO, ADJOINT AU MAIRE DU 9^E ARRONDISSEMENT CHARGÉ DE L'AMÉNAGEMENT DE VOIRIE, DE L'URBANISME, DE L'ACCESSIBILITÉ, DES ESPACES VERTS, DE LA NATURE EN VILLE DE LA PROPRETÉ.

M. Sébastien DULERMO indique qu'il va, comme de coutume depuis maintenant trois ans, présenter le plan de propreté habituellement communiqué au mois de mars. Pour des questions d'organisation avec la DPSP, il a été décidé de le repousser d'un mois, le temps de bien être certain qu'il puisse intervenir sur certaines actions qu'il va énoncer.

Le plan de propreté est établi avec la direction de la propreté (division 9^e, 10^e Arrondissements). Il n'a pas de forme spécifique et imposée par la Mairie centrale, cela dépend vraiment de ce que la Mairie d'Arrondissement souhaite faire. Dans le 9^e, on décide une cible prioritaire pour chaque année qui change chaque année.

Avant d'insister sur la cible prioritaire qui est cette année l'intensification de la verbalisation, M. Sébastien DULERMO présente le bilan des actions 2016.

Sur le bilan 2016, la priorité était le tri sélectif. Il présente les chiffres pour tout l'arrondissement sur l'année écoulée, avec en ordures ménagères moins 2,20% par rapport à 2015, sur les multi matériaux collectés, plus 1% par rapport à 2015, ce qui est plutôt bien sachant qu'on a eu pas mal de périodes de grève. Comme chacun le sait, quand on est en période de grève, la Mairie centrale demande aux services d'avoir comme priorité la collecte des ordures ménagères et pas les multi matériaux, ce qui peut être compréhensible quand on a des grèves qui vont durer longtemps, car forcément il peut y avoir un risque d'insalubrité dans les rues avec des rats ou autres et odeurs diverses et variées. Par contre, lors de grèves ponctuelles un jour de collecte de multi matériaux, c'est souvent la collecte de multi matériaux qui n'est pas collectée, elle est collectée le lendemain, avec les déchets normaux, ce qui entraîne une forte baisse de ce taux de collecte qui va dans les ordures ménagères. Malgré cela, on a quand même 1% de plus de collecte du multi matériaux, ce qui est satisfaisant même si le chiffre aurait dû être meilleur.

Sur le verre collecté, on est à plus 4% par rapport à 2015 et sur les encombrants il faut retenir que les rendez-vous ont augmenté. Donc on peut estimer qu'on a moins de dépôts sauvages par rapport à l'année 2015 et plus d'encombrants qui sont enlevés sur rendez-vous.

Il cite un chiffre qui paraît anecdotique mais qui ne l'est pas autant qu'il y paraît, 31 kilos de mégots ont été collectés sur la centaine de cendriers installés dans l'espace public. Cette année, d'ici l'été, il y en aura 75 supplémentaires sur quatre quartiers du 9^e Arrondissement qui vont venir s'ajouter aux 100 déjà présents, avec toujours une collecte avec une entreprise d'insertion.

Dans cet objectif 2016, sur le tri sélectif, on avait des objectifs sur la dotation de bacs multi matériaux à couvercles jaunes et à couvercles blancs pour les ménages et pour les immeubles privés. L'objectif était de 50 à 70 bacs à couvercles jaunes et de 50 à 70 bacs supplémentaires à couvercles blancs. Ces bacs ont été ajoutés grâce aux communications faites régulièrement dans les Paris Neuf, en disant : « Si vous n'êtes pas doté en bacs jaunes et en bacs blancs, vous pouvez demander à la Mairie d'Arrondissement qu'elle vous fournisse un bac, etc. ». Par rapport aux tournées mensuelles faites avec la direction de la propreté, les objectifs ont été clairement atteints puisqu'en couvercles jaunes, 159 immeubles ont été dotés avec 159 bacs en plus et 138 bacs blancs, ce qui montre qu'il y a encore beaucoup d'immeubles non dotés de bacs blancs. Trois colonnes en plus ont également été enterrées pour l'année, payées sur l'année 2016 et enterrées tout début 2017 pour des raisons de non intervention des entreprises durant la dernière période du mois de décembre. Les travaux ont été réalisés au début de l'année rue Sainte-Cécile place Blanche et place José Rizal. On en est à un total de huit depuis 2014.

Toujours sur le bilan 2016 et sur l'objectif du tri sélectif et la réduction des déchets, on avait toute la partie promotion du compostage. Le public ciblé concernait tout ce qui était écoles, immeubles privés, bailleurs sociaux. En équipement de lieux publics, on a installé deux lombricomposteurs, avec au départ un lombricomposteur dans le jardin de la Mairie et un deuxième suite aux demandes de personnes habitant le Faubourg Montmartre. Deux lombricomposteurs ont été installés au centre d'animation Valeyre car après le premier, les habitants étaient demandeurs et on en a installé un deuxième. Au centre d'animation de la Tour des Dames ce n'est pas un lombricomposteur qui a été installé mais un composteur qui est aussi ouvert au public pour les habitants situés plutôt à l'ouest de l'arrondissement. Quatre écoles municipales sont équipées, et en équipement des immeubles privés, huit équipements ont été installés l'année dernière sur un objectif de dix. Pour rappel, à l'arrivée de l'exécutif en 2014 à la Mairie, un seul immeuble, de la rue Bleue, compostait ses déchets via cet équipement. L'objectif est toujours le même : continuer à développer ces équipements dans les lieux privés, donc dans les immeubles, dans les copropriétés et surtout essayer d'installer un lombricomposteur ou un compost ou finalement un système de compost public par quartier d'ici la fin de la mandature. Trois quartiers sont équipés, donc il en reste deux et il va falloir trouver des lieux publics ouverts la journée mais en même temps fermés la nuit pour permettre d'avoir une certaine sécurité, se dire que c'est bien géré, que ce n'est pas ouvert sur l'espace public parce qu'on sait très bien que cela aurait des répercussions.

Toujours sur le bilan 2016 figurent les collectes des déchets alimentaires dans les établissements scolaires. Toutes les écoles élémentaires et maternelles publiques ont été équipées en 2016, il y en avait 9 en 2015. D'ailleurs, cet équipement et cette campagne nous ont valu un trophée des Écomaires en 2016.

.../...

Cette même année a eu lieu l'extension de cette collecte à un collège et un lycée et on essaie de l'étendre à des équipements qui ne sont pas directement gérés par la ville de Paris alors que le collège est géré par le département et le lycée par la région. Au premier trimestre 2017, le bilan est de 23 tonnes de déchets organiques alimentaires collectés dans toutes les écoles maternelles et élémentaires publiques, plus le collège Gauguin et le lycée Condorcet, ce qui fait 21 tonnes d'engrais naturels et 3 500 m³ de gaz de ville réinjectés dans les conduits.

L'objectif pour cette année serait d'équiper 100 % des établissements scolaires publics et privés. Un panel de rendez-vous est fixé jusqu'à l'été. On espère qu'avant la fin de l'année, 100 % des établissements publics ou privés seront équipés de collecte des déchets alimentaires sur tout l'arrondissement.

Pour 2017, la cible prioritaire est l'intensification de la verbalisation, il en a été question à plusieurs reprises dans cette instance. La ville de Paris a souhaité mettre une direction commune de la verbalisation, qui s'appelle la DPSP. Cette circonscription dans laquelle sont intégrés les 8^e, 9^e et 10^e arrondissements n'est toujours pas créée officiellement malgré ce que dit Mme Hidalgo depuis le 12 décembre 2016. C'est pour cela que le plan a pris un mois de retard parce que la cible prioritaire étant l'intensification de la verbalisation, sans l'accord des agents qui interviennent actuellement sur le 9^e et qui ne font pas partie de la circonscription du 9^e mais de la circonscription du 18^e, il aurait été difficile de tenir les engagements. Donc M. Sébastien DULERMO voulait s'assurer que ces agents puissent bien intervenir sur le secteur avant d'en parler. Un accord a été passé avec eux jusqu'à ce que la circonscription soit créée, peut-être à la rentrée de septembre, si tout se passe bien. Un cahier des charges a été passé avec les agents du 18^e avec un accord sur un planning régulier, avec une programmation trimestrielle des actions de verbalisation.

Il est prévu ensuite un rendu statistique mensuel d'activité, ce qui n'existait pas avant et qui va permettre de suivre et d'intensifier la verbalisation selon les postes opératoires. Une marche exploratoire mensuelle était réalisée plutôt tous les mois et demi ou tous les deux mois, maintenant, ce sera une fois au minimum par mois avec les services de la DPE et la DPSP. Cela oblige les agents de la propreté et les cadres à se rendre sur le terrain car ils ont des emplois du temps très chargés et ne prennent pas forcément le temps d'aller sur le terrain. Il est très important pour des directions aussi opérationnelles que celles-ci de s'y rendre.

Pour le deuxième trimestre, trois priorités sont définies : mégots, dépôts et déjections canines. Pour cette cible prioritaire, on a distingué 10 secteurs dans le 9^e Arrondissement. Ces 10 secteurs sont répartis sur un planning trimestriel avec chaque jour une intervention de deux agents minimum sur chaque secteur. Ils font un relevé avec le nombre de PV établis par jour et par tournée sur chaque poste demandé. On essaie de tourner avec des horaires du matin, de l'après-midi ou en soirée. Ces secteurs n'étaient pas vraiment définis avant, il y avait une ligne qui allait plutôt à l'Est de la rue des Martyrs et le secteur Ouest paraissait moins problématique.

.../...

De ce fait, on s'était focalisé sur l'Est mais on s'est rendu compte qu'il y a quand même quelques postes de l'ouest de l'Arrondissement qui rencontrent des difficultés. Donc il a été décidé de partager ce temps sur tout l'Arrondissement et sur ces 10 secteurs.

Un bilan sera fait au bout du premier trimestre et on essaiera de changer les priorités par trimestre surtout pour les saisons estivales ou l'automne où les priorités soient un peu différentes. Sur les saisons estivales, par exemple, on sait qu'on va avoir pas mal de sujets sur les terrasses, sur les mégots également. Donc on va essayer de s'habituer à la vie des Parisiens et surtout à la vie de chacun de ces secteurs, c'est vraiment la cible prioritaire.

Les huit mois d'absence de verbalisation sur l'Arrondissement, ou de quasi absence de verbalisation, ont entraîné des pratiques que l'on remarque maintenant sur le terrain. Quand on fait une sortie, on se rend compte que certaines rues ont pris de très mauvaises habitudes, notamment sur les dépôts sauvages, sur le remisage des bacs. M. Sébastien DULERMO pense notamment au quartier du Faubourg Montmartre où l'on s'aperçoit que la non présence d'agents pendant huit mois laisse prendre de mauvaises habitudes. On constate que ce sont à peu près toujours les mêmes qui posent des difficultés, c'est une minorité et il faut essayer de les traiter au cas par cas. Quand on fait des sorties on ne met pas énormément de PV parce que chaque cas est compliqué à régler : « Ce n'est jamais leur faute, ce n'est jamais eux, ce n'est jamais tout de suite, c'est exceptionnel. Ils l'ont déposé là, maintenant parce qu'ils n'avaient pas le choix ou autre ». Il invite les élus à l'accompagner lors de l'une de ces sorties, c'est assez intéressant, assez instructif de voir les méthodes employées par les contrevenants, qui sont la plupart du temps bien au fait, qui enlèvent les étiquettes des cartons qu'ils déposent, qui les découpent préalablement au cutter, etc. Il rappelle les 10 secteurs choisis sur la période 2017.

M. Sébastien DULERMO aborde ensuite quelques sujets annexes, notamment le sujet du surentretien. C'est un sujet qui tient au cœur des élus et il les informe que pour les squares parisiens, il n'existe pas de possibilité d'avoir un ramassage des ordures la journée du samedi car il n'y a pas d'agent destiné à ramasser les ordures ce jour là. La Mairie est obligée de payer sur son budget un surentretien tous les samedis dans les squares, en tout cas dans les squares les plus fréquentés. Le dernier relevé de sacs dans les squares se fait le vendredi à 16 h et après il n'y a plus de collecte du week-end. C'est assez problématique surtout avec l'arrivée des beaux jours. Ce fait a été remonté à plusieurs reprises, sans réponse jusqu'à présent. Il en est de même pour le surentretien des jardinières pleine terre, des bacs situés dans l'arrondissement. La direction de la propreté n'a pas pour mission d'aller collecter les ordures présentes dans ces bacs ou dans ces jardinières et une fois de plus les espaces verts ne sont pas missionnés non plus pour le faire.

De ce fait, on fait appel à une entreprise d'insertion qui nettoie. Autre sujet important : l'entretien des fontaines au sujet desquelles on a appris la semaine dernière que les fontaines ne sont toujours pas remises en route parce que la ville a décidé de faire des économies d'électricité, donc elles ne seront pas remises en route avant au minimum le 2 mai. La ville de Paris est une ville pauvre, comme tout le monde le sait. Donc il faut faire des économies, notamment des économies d'électricité. Il faut expliquer cela aux habitants de la cité Trévise par exemple. La fontaine qu'ils ont devant les yeux est coupée au mois d'octobre et ne sera remise en eau que, peut-être, le 15 mai parce que la ville de Paris a décidé de faire des économies. Alors que ça fait quand même un grand nombre de jours qu'il ne gèle plus et qu'elle aurait pu être remise en route. De même, par exemple pour la fontaine Pigalle, quand on demande une remise en peinture avant la remise en eau, on nous explique que c'est trop cher. La Mairie est également obligée de la payer sur ses deniers d'arrondissement alors que cela ne fait pas partie des équipements qu'elle gère directement.

Parmi ces sujets, on pourrait aussi aborder tout ce qui est annoncé de la ville de Paris, notamment sur le personnel. On a traité une délibération au dernier conseil ou à l'avant-dernier, sur la gestion du temps de travail. Il rappelle que cette gestion à laquelle les élus sont attachés prévoit des horaires de 7h42 de travail par atelier ce qui permettrait d'avoir des journées plus courtes pour les agents, d'avoir moins d'absentéisme. On a ce mode de fonctionnement sur un des ateliers, on aimerait que les autres y passent. La ville de Paris explique qu'on pourrait le faire de suite directement, sauf que ce qu'elle n'explique pas dans ces délibérations, c'est qu'il faut que tout l'atelier, ensemble, passe en 7/42 et ce n'est pas chaque agent qui peut choisir de passer en 7/42 car il faut assurer ensuite l'encadrement. On ne peut avoir un encadrement du matin et un encadrement de l'après-midi, un encadrement à la carte. Ce n'est pas possible. Donc il faut que l'ensemble de l'atelier y passe. Ce mode de fonctionnement est bien évidemment compliqué avec les organisations syndicales et les modes de vie des personnes qui travaillent dans ces ateliers. Le souhait de l'exécutif est de passer de l'atelier 9/4 de l'avenue Trudaine en 7/42 car il s'agit de l'atelier sur lequel il y a le plus d'absentéisme. Justement on y travaille avec la direction de la propreté, ce n'est pas évident et on aimerait bien que la direction suive.

À propos du temps de travail prononcé au conseil de Paris, pour information, le nouveau temps de travail commençait à 15 h et finissait à 23 h. L'annonce du début indiquait qu'il y avait du personnel en plus, soit 10 à 15 agents pour le 9^e arrondissement. Maintenant, ce ne sont pas des agents en plus, ce sont des volontaires qui voudraient changer leur mode de travail du 15 juin à la fin septembre, et avoir des horaires décalés de 15h à 23h, et pour 50 € bruts par mois en plus. On imagine bien que les personnes travaillant et habitant en banlieue ne souhaitent pas tout décaler et n'arrivent pas à jongler sur ces nouveaux horaires. À ce jour, pour un nouvel atelier de travail qui doit commencer au 15 juin, il y a zéro volontaire sur le 9^e Arrondissement, autant dire qu'il n'y aura pas d'atelier du soir pour s'adapter à la vie des Parisiens et à la vie de l'arrondissement. Encore une fois, beaucoup de communication mais pas beaucoup d'actes réels sur le terrain.

.../...

Un autre sujet concerne le matériel. On nous a annoncé quand on est arrivé en 2014 que la Maire de Paris souhaitait mettre fin au diesel, ce que M. Sébastien DULERMO approuve sur le principe. Sauf qu'avant, il conviendrait d'essayer de négocier avec les constructeurs de matériel électrique qui aspire correctement, qui nettoie correctement, qui est livré à temps. Chose qui n'a pas été faite. Donc pendant trois ans, la Mairie n'a commandé aucun matériel malgré un parc vieillissant sur le 9^e Arrondissement, soit en moyenne 20% d'équipements qui restent au garage. Ce sont autant de tournées qui ne se font pas et qui posent de réelles difficultés. Et au final, il a été annoncé il y a deux mois qu'on reprenait les commandes non pas sur du diesel mais sur de l'essence, chose qui aurait pu être faite il y a trois ans. Finalement ça n'a pas été fait. À ce sujet, il indique qu'a été mis en place dès cette année le changement des fréquences de lavage. Il explique que les fréquences de lavage étaient théoriques, c'est-à-dire que des rues étaient lavées, par exemple, quatre fois par semaine. Quand survenait une difficulté de propreté dans certaines rues, on demandait aux agents de la propreté de faire un bilan sur cette rue. Et on s'apercevait qu'apparemment, enfin, à peu près dans 90% des cas, on était sur des taux de nettoyages réalisés qui étaient loin d'être les taux théoriques. Il était constaté que, peut-être, une tournée sur trois sautait pour panne de matériel ou autre. Il a été demandé aux agents de la propreté d'adapter le planning aux réalisés de l'année N-1 pour coller vraiment au terrain et dégager du temps avec les nouveaux matériels qui sont censés arriver pour s'adapter aux besoins de l'arrondissement, aux événements Mairie, ou aux événements de quartier, animation ou autre, et pouvoir pallier à des phénomènes récurrents chaque année, comme les feuilles des arbres à l'automne ou autre. Cela a été demandé aux agents, ils vont s'adapter sur l'année 2017.

M. Alexis GOVCIYAN remercie et félicite M. Sébastien DULERMO pour cet excellent travail, ces très beaux documents d'objectifs et de stratégie, même si les moyens matériels et humains ne sont pas là et laissent à désirer.

Mme Isabelle VUGHT souhaite poser deux questions. La première est de savoir quand on présente les résultats, s'il est possible de distinguer les habitants et les commerces ? Par exemple, sur les bacs, y-a-t-il une action particulière pour demander à des commerces d'avoir des bacs ou pas ? La seconde question concerne la verbalisation qui se fait en commun avec les agents du 18^e arrondissement : est-ce que dans ces conditions on peut espérer une action particulière de verbalisation sur les boulevards du nord de l'arrondissement, qui sont une zone tampon, une zone frontière et qui souffrent beaucoup ?

M. Sébastien DULERMO, au sujet de la distinction va le demander parce qu'il lui semble effectivement intéressant de connaître, pour la dotation et pour les actions concrètes sur les commerçants et sur les riverains, quelle est la proportion. Il sait que des actions particulières sont demandées, notamment actuellement pour toute la rue des Martyrs parce qu'on se rend compte de quelques difficultés avec des commerçants qui ne sont pas équipés de bacs et qui sont en conflit avec leur copropriété. Ils n'arrivent pas à mettre les déchets dans leur copropriété, et par exemple des magasins de prêt-à-porter qui, au fil des ventes, déposent leurs cartons devant leur porte.

.../...

On se retrouve donc tout le dimanche et tout le samedi et le restant de la semaine avec des cartons devant les portes des commerces, ce qui n'est pas agréable, ni pour les riverains ni pour les passants. Donc effectivement il faudrait faire la distinction et M. Sébastien DULERMO va contacter les services de la propreté.

Sur le 18^e arrondissement, il discute beaucoup avec des habitants du 17 Boulevard Rochechouart, qui ont des problématiques identiques sur l'ensemble des boulevards Rochechouart et Clichy. Cette partie de l'arrondissement est sur le 9^e Arrondissement, à cheval avec le 18^e et gérée par le 18^e, ce qui n'est pas une excuse, il ne faut pas se défaire. Une réunion est prévue à la fin du mois avec son collègue du 18^e avec les services de la propreté, les services des espaces verts pour essayer d'améliorer ce qui est fait sur cette frange de l'arrondissement, ce qui n'explique pas que les agents y soient un peu moins présents. Il pense qu'il faut un travail commun sur ce secteur qui rencontre de grosses difficultés. Les gens ont pris de mauvaises habitudes, ils savent peut-être qu'il n'y a pas assez de tournées. Il faut donc travailler sur les boulevards nord, et Clichy et Rochechouart.

M. Alexis GOVCIYAN regrette également d'avoir à constater que la Mairie de Paris laisse les choses en l'état et que le square de la Trinité, comme tous les squares le samedi ou le dimanche, sont dans un état déplorable, il n'y a pas de jardinier, les poubelles sont pleines. Les enfants jouent, courent, les parents sont là et tout le monde se plaint.

DÉLIBÉRATION 09.2017.041 (DAE 2017-111) - SUBVENTION (6.300 EUROS) À L'ASSOCIATION DES COMMERÇANTS DE LA RUE DES MARTYRS POUR LES ILLUMINATIONS DE FIN D'ANNÉE 2016 (9^E).

Rapporteure : Mme Sylvie LEYDET, Adjointe au Maire du 9^e arrondissement.

DÉLIBÉRATION 09.2017.042 (DAE 2017-113) - SUBVENTION (11.000 EUROS) À L'ASSOCIATION DES COMMERÇANTS DE LA RUE VIGNON POUR LES ILLUMINATIONS DE FIN D'ANNÉE 2016 (9^E).

Rapporteure : Mme Sylvie LEYDET, Adjointe au Maire du 9^e arrondissement.

Mme Sylvie LEYDET indique que les deux prochaines délibérations sont du même objet et qu'elle va intervenir sur les deux en même temps. Les deux subventions proposées, de 6 300 € et de 11 000 € sont à destination l'une à l'association des commerçants de la Rue des Martyrs et l'autre à celle des commerçants de la Rue Vignon pour les illuminations de fin d'année de 2016. La subvention pour la rue des Martyrs est en baisse car le budget global pour les illuminations est passé de 25 600 € environ à 21 150 € l'année dernière.

On a pu constater qu'après plusieurs années de hausse, puisqu'elle était de 8 370 € encore en 2015, elle revient à un niveau à peu près égal à celui de 2012. Pour la rue Vignon, on constate une légère baisse par rapport à l'année dernière car le budget des illuminations de la rue demeure stable d'une année sur l'autre, même si elle est légèrement orientée vers la baisse.

.../...

Mme Sylvie LEYDET demande de bien vouloir voter ces subventions pour des illuminations. Elle constate qu'elles sont payées un peu plus tôt que d'habitude, on va peut-être arriver à un paiement beaucoup plus rapide. Pour l'une, c'est une baisse d'environ 30 %, pour l'autre à peu près 24 % du budget.

Mme Pauline VERON expose que les subventions de la ville sont proportionnelles au budget que met l'association de commerçants pour son budget d'illumination. Donc quand il y a une baisse du budget pour les illuminations, proportionnellement il y a une baisse de la subvention de la ville.

S'agissant des dates de versement des subventions, généralement la difficulté est de pouvoir récupérer tous les papiers de la part des associations pour que le dossier soit complet. Et parfois, malgré les relances des services de la ville, les associations ont du mal à transmettre tous les papiers en temps et en heure. Elle pense que cela s'améliore et se réjouit que les associations puissent avoir la subvention un peu plus tôt dans l'année. Son Groupe votera ces deux délibérations.

Mme Sylvie LEYDET demande s'il n'y aurait pas possibilité de faire des subventions forfaitaires ? Il ne faut pas oublier que les associations de commerçants ont des budgets serrés, que leurs recettes sont exclusivement, ou quasi exclusivement des cotisations des commerçants et quelques opérations commerciales telles que les brocantes. Donc si elles pouvaient avoir en tout début de période d'illumination une petite avance sur subvention, peut-être aurait-on plus de fluidité sur le suivi du budget de ces associations ?

Mme Pauline VERON ne connaît pas dans les détails les règles de la comptabilité publique mais elle sait qu'il y a des possibilités d'avance quand ce sont de très grosses subventions. Elle pense que sur de si petites subventions, la procédure administrative à déployer pour faire deux délibérations pour deux subventions pour des sommes de l'ordre de 7 000 €, ne valent pas la peine en termes de gestion administrative et ne justifient pas de s'embarquer dans autant de procédures pour de si petites sommes. En revanche, il faut vraiment, et c'est ce que la ville fait, essayer d'appeler les associations le plus tôt possible dans l'année pour leur dire : « Passez-nous toutes vos factures, votre bilan de l'année précédente le plus tôt possible pour qu'on puisse vous verser les sommes le plus tôt possible. » Cela dépend un peu de l'organisation des associations.

Un avis favorable est émis, à l'unanimité, sur le projet de délibération DAE 2017-111.

Un avis favorable est émis, à l'unanimité, sur le projet de délibération DAE 2017-113.

Madame le Maire demande à l'Assemblée de bien vouloir excuser son retard indépendant de sa volonté mais dans un contexte un peu particulier, elle a dû se rendre dans le 15^e Arrondissement et n'en revient que maintenant.

.../...

Laisant de côté l'ordre du jour, elle souhaite revenir à l'introduction et adresser quelques mots. En premier lieu, la date du jour, 24 avril 2017 correspond à une date très importante dans l'histoire puisqu'il s'agit de la commémoration des victimes d'une tragédie en 1915 : la tragédie des Arméniens, le génocide arménien. Il ne faut bien sûr pas oublier la barbarie, ce génocide qui a été l'un des premiers massacres, la première tragédie du 20^e siècle. Les cérémonies nationales avaient lieu depuis le matin pour commémorer cet événement et M. Alexis GOVCIYAN était samedi soir sous l'Arc du Triomphe pour remettre au nom de la municipalité du 9^e une gerbe en souvenir de toutes les victimes.

Nous sommes aujourd'hui au lendemain d'une élection importante puisque pour la première fois dans le pays les élections présidentielles se sont déroulées dans un contexte inédit d'état d'urgence. Elle veut remercier très sincèrement toutes celles et tous ceux qui ont participé avec courage à ce processus démocratique qui est au cœur de la démocratie et assumé des responsabilités. Elle remercie l'ensemble des présidents de bureau de vote et beaucoup d'élus présents autour de cette table qui ont été présidents de bureau de vote. Elle pense également aux assesseurs, titulaires et suppléants, aux agents, et en particulier à l'ensemble des services de la Mairie du 9^e dirigé de main de maître par leur directeur M. Michaël DUMONT. Elle veut le remercier pour son très grand professionnalisme qui a permis un parfait déroulement des procédures de vote dans le 9^e.

Les procédures se sont également déroulées en toute sécurité. Madame le Maire du 9^e a eu recours dans le 9^e Arrondissement, pour répondre à une préconisation du préfet de police faite le 20 mars dernier, à des agents de sécurité pour permettre aux agents et aux présidents de bureaux de vote de se consacrer pleinement à la mission pour laquelle ils étaient assignés, avec le recours de ces agents de sécurité, des agents de la ville de Paris et évidemment le déploiement des forces de police qui étaient nombreuses dans le quartier, et les militaires. Madame le Maire leur rend hommage et leur dit qu'ils ont assuré parfaitement leur mission de protection, de sécurité. Tout s'est bien passé grâce au concours de tous avec un taux de participation de 86,6 %, mieux que la moyenne parisienne qui est de 83 %. Les habitants du 9^e ont répondu massivement présents à ce rendez-vous démocratique. C'est Emmanuel MACRON qui est arrivé en tête avec 42 %, suivi de François FILLON 27 %, Jean-Luc MÉLENCHON 14 %, Benoît HAMON 9,60, Marine LE PEN 3,32, Nicolas DUPONT-AIGNAN 1,18, François ASSELINEAU 0,63, Philippe POUTOU 0,47, Jean LASALLE 0,46, Nathalie ARTHAUD 0,19, Jacques CHEMINADE 0,09. Il y a eu 0,84 % de votes blancs et 0,21 % de votes nuls.

En tant que Maire de cet arrondissement, elle appelle chacune et chacun à ne pas se démobiliser. Pour le 7 mai, elle compte à nouveau sur l'investissement de tous. Ce sera un moment très important pour le pays puisqu'il y aura un duel entre une candidate d'extrême droite qu'il faut absolument combattre, sans ambiguïté, face à Emmanuel MACRON. La municipalité va préparer les choses avec beaucoup de sérieux et de professionnalisme pour que dans les bureaux de vote du 9^e Arrondissement et de Paris, tout se passe extrêmement bien.

.../...

Madame le Maire, après avoir fait allusion tout à l'heure aux policiers, aux militaires ne veut pas terminer son propos sans avoir une pensée très particulière pour le policier tombé jeudi soir dernier sur l'Avenue des Champs-Élysées, M. Xavier JUGELÉ qui avait 37 ans, policier assassiné le 20 avril. Elle souhaite, avec l'accord de ses collègues, pouvoir adresser une minute de silence pour la mémoire de ce policier qui a assuré sa mission de protection et qui est tombé lâchement sous les coups d'un terroriste islamiste que tous doivent combattre.

Une minute de silence est respectée en mémoire de Xavier JUGELÉ.

DÉLIBÉRATION 09.2017.043 (DASCO 2017-71) – SUBVENTIONS (994.937,62 EUROS) ET CONVENTIONS ANNUELLES D'OBJECTIFS POUR DES PROJETS D'ANIMATION MIS EN ŒUVRE DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES PARISIENNES AU TITRE DES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (TAP).

Rapporteure : Mme Gypsie BLOCH, Conseillère de Paris

Mme Gypsie BLOCH annonce qu'elle accueille avec assez peu d'enthousiasme cette délibération cette année. Elle concerne le vote des subventions allouées aux associations dans le cadre de l'appel à projets pour les ateliers périscolaires du mardi et du vendredi. Pour mémoire, ce sont 13 000 ateliers qui sont gérés par des animateurs DASCO ou DJS dans Paris et ensuite un peu plus de 3 000 ateliers qui sont confiés à des prestataires extérieurs et parmi ces 3 000, un peu moins de 500 sont gérés dans le cadre de l'appel à projets. Donc les porteurs de projet qui candidatent dans ce cadre doivent donner une dimension locale à leur proposition et surtout proposer des contenus innovants, ce qui bien souvent donne une offre très qualitative pour les écoles et la Mairie d'arrondissement est bien sûr consultée pour le choix de ces ateliers.

Malheureusement, la proportion de ces ateliers continue de baisser pour la prochaine rentrée et elle trouve cela vraiment regrettable car c'est à la fois un bon moyen d'avoir une dimension locale sur ces ateliers mais surtout d'avoir des contenus en adéquation avec les projets d'école. C'est une partie vraiment sur mesure et c'est souvent la plus qualitative de l'offre des ateliers. Elle regrette vraiment que cette proportion baisse. Elle baisse pour une raison budgétaire mais elle baisse aussi parce que de moins en moins d'associations candidatent à cet appel à projets car le process administratif est souvent lourd pour des associations locales de petite taille et certaines d'entre elles commencent à s'essouffler. L'arrondissement a perdu de très beaux projets qui étaient portés par des associations qui n'ont pas candidaté pour la prochaine rentrée.

Dans l'Arrondissement pour la prochaine rentrée, ont été retenus dans le cadre budgétaire imposé 7 ateliers, contre 18 l'an passé, dont un seul est destiné à des élèves de maternelle, 7 ateliers qui étaient les 7 proposés avec un avis favorable de l'administration. Il n'y a même pas eu à sélectionner parmi les propositions, tellement l'offre était pauvre.

.../...

Ces ateliers seront dispensés par quatre associations dont deux nouvelles associations, le point réjouissant est d'accueillir deux nouvelles associations, et la subvention est de 34 478 € contre 72 000 l'année dernière. Les deux nouvelles associations sont l'association « Une radio étudiante à Paris » qui va proposer des contes sonores et l'UGOP, « Une goutte d'organisation production » qui va, quant à elle, proposer des ateliers d'art du spectacle en élémentaire et un atelier d'éveil en maternelle. Mme Gypsie BLOCH invite à émettre un vote favorable pour cette délibération même que si cela ne concerne que 7 ateliers, ce qui est bien décevant pour la qualité de l'offre des ateliers périscolaires.

Mme Pauline VERON croit que l'IVT aussi propose des ateliers comme chaque année. Effectivement il est un peu dommage qu'il n'y ait pas plus d'associations qui candidatent, notamment sur les maternelles. On va voir ce que donnent ces deux nouvelles associations qui arrivent pour faire ces ateliers TAP. Mais elle partage le constat de Mme Gypsie BLOCH, il est vrai qu'il est dommage qu'il n'y ait pas plus d'ateliers car c'est cela qui fait l'originalité de ces ateliers périscolaires au-delà de ceux qui seront animés par les animateurs de la ville. Son Groupe votera cette délibération.

Madame le Maire ajoute qu'il est vraiment important de mobiliser tous les équipements de proximité pour permettre aux enfants de sortir de leur salle de classe qu'elle veut sanctuariser le plus possible. L'apprentissage est fondamental dans le cadre de ces ARE. Beaucoup d'enfants sont accueillis pour des ateliers à la Mairie mais aussi à l'espace Châteaudun et un certain nombre de conventions a été passé avec les collèges et les lycées. Elle espère avoir d'autres candidatures d'associations et que les moyens seront mis en face de ces associations.

Un avis favorable est émis, à l'unanimité, sur le projet de délibération DASO 2017-71.

DÉLIBÉRATION 09.2017.044 (DFPE 2017-108) - SOUTIEN À LA FONCTION PARENTALE – CONCILIER VIE FAMILIALE, VIE PROFESSIONNELLE ET VIE PERSONNELLE - SUBVENTIONS (23.000 EUROS) ET CONVENTIONS AVEC DEUX ASSOCIATIONS POUR LEURS ACTIONS DANS (9^E, 10^E, 17^E ET 18^E).
Rapporteure : Mme Gypsie BLOCH, Conseillère de Paris

Mme Gypsie BLOCH indique qu'il s'agit d'une subvention pour l'« Association Jeunesse de Saint-Vincent-de-Paul », association qui accueille des jeunes de 6 à 16 ans dans des locaux situés rue Bossuet dans le 10^e Arrondissement, rue tout à fait voisine du 9^e Arrondissement. La maison des jeunes les accueille pour des activités à la fois éducatives et d'aide à la scolarité mais aussi des activités sportives et culturelles. Ce sont des activités qui se déroulent soit après la classe, soit dans le cadre du centre de loisirs le mercredi ou pendant les vacances scolaires. Leur politique est d'accompagner l'aide aux devoirs d'activités sportives et culturelles, ce qui incite les enfants, ou en tout cas les motivent davantage pour se rendre à la maison des jeunes.

.../...

Cette association accueille environ 1 000 jeunes par semaine pour des activités sportives comme le foot aussi bien masculin que féminin – ce qui est quand même intéressant car assez rare pour les jeunes – le basket et le hand qui sont aussi des activités aussi bien masculines que féminines et des activités plus culturelles comme l'art plastique ou le théâtre. L'ambition de cette association est de développer l'accompagnement éducatif vis-à-vis des adolescents. Pour y arriver, ils restructurent notamment tous leurs locaux pour pouvoir accueillir davantage d'adolescents dans cette maison des jeunes.

Les élus ont échangé avec cette association. Aujourd'hui 30 % des élèves, des enfants qui sont accueillis proviennent du 9^e Arrondissement. Donc Mme Gypsy BLOCH pense possible de continuer à développer un peu plus la participation des enfants du 9^e. Pour les faire connaître, la municipalité fera un article dans Paris NEUF et elle a entamé d'ores et déjà une réflexion avec le collège Lamartine, voisin de cette maison des jeunes, concernant l'aide aux devoirs qui est un sujet qui lui tient vraiment à cœur, avec Madame le Maire, et qui leur semble vraiment primordial pour les collégiens de l'arrondissement.

Elle invite à voter favorablement cette subvention qui est proposée pour 14 000 € pour cette association.

Mme Pauline VERON confirme qu'il s'agit effectivement d'une subvention au titre du soutien à l'action parentale pour aider les parents dans le cadre d'ateliers mais c'est aussi une association subventionnée par la ville de Paris au titre de la jeunesse pour ses actions, comme cela vient d'être rappelé. C'est vraiment une bonne association qui a entrepris un grand projet de rénovation de ses locaux pour se moderniser et pour pouvoir accueillir plus de jeunes dans de meilleures conditions parce qu'aujourd'hui le foot est en plein air. Donc quand il pleut beaucoup, c'est un peu compliqué. Son Groupe votera cette subvention.

Un avis favorable est émis, à l'unanimité, sur le projet de délibération DFPE 2017-108.

DÉLIBÉRATION 09.2017.045 (DJS 2017-173) – DEMANDE DE SUBVENTION AU CENTRE NATIONAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT AU TITRE DE LA MISE EN ACCESSIBILITÉ PMR DE TROIS ÉQUIPEMENTS (PISCINE EMILE ANTHOINE 15^E, GYMNASSE RONSARD 18^E, GYMNASSE BRETONNEAU 20^E) ET POUR L'ACHAT DE CHAISES DE MISE À L'EAU POUR LES PISCINES PARISIENNES

Rapporteuse : Mme Adeline GUILLEMAIN, Adjointe au Maire du 9^e arrondissement.

Mme Adeline GUILLEMAIN expose que ce projet de délibération concerne des travaux de rénovation pour la mise en accessibilité de trois équipements sportifs qui sont dans le 15^e, le 18^e et le 20^e et également l'achat de fournitures, de chaises de mise à l'eau pour 48 piscines parisiennes. Le besoin est estimé à 32 chaises, remplacement nécessaire en raison du coût élevé d'exploitation du matériel existant. Le montant est de 34 000 €.

.../...

Concernant les piscines du 9^e Arrondissement, elle rappelle que la piscine Drigny va faire l'objet d'une réflexion à grande échelle dans le cadre du plan climat énergie et du plan Nager à Paris en 2018 et 2019. Il est souhaité à cette occasion une mise en conformité pour les PMR, et d'ailleurs les bienfaits de l'eau et de l'exercice physique sont connus et reconnus sur la santé. Il est indispensable que les équipements sportifs, et particulièrement les piscines, soient accessibles à tous.

Toujours en ce qui concerne la qualité de l'air, Mme Adeline GUILLEMAIN informe qu'un mouvement social porté par le syndicat FO concernant les conditions de travail des agents dans les équipements sportifs, impacte à nouveau depuis plusieurs dimanches le centre Valeyre, où la propension d'agents grévistes est particulièrement élevée. Les revendications concernent la qualité de l'air, d'où l'adhésion de plusieurs maîtres-nageurs. Ces fermetures de dernière minute impactent les nombreux utilisateurs et on souhaiterait que la DJS informe de l'avancée des négociations et des perspectives de cette nouvelle crise. On espère que ça ne va pas durer encore des mois, voire un an.

Elle propose de donner un avis favorable à cette délibération.

Madame le Maire juge que Mme Adeline GUILLEMAIN a tout à fait raison de remettre le doigt sur les difficultés sociales au sein des piscines, sur ces mouvements sociaux récurrents. La situation n'est absolument pas satisfaisante et l'exécutif du 9^e la dénonce avec virulence. Cela fait des années que cela dure. C'est une situation très difficile où malheureusement la Mairie d'arrondissement n'a pas voix au chapitre puisque ce sont des négociations entre la Mairie centrale, l'adjoint à la Maire de Paris et la DJS qui s'en chargent. Force est de constater que leur méthode ne marche pas et Madame le Maire déplore cette situation qui pénalise d'abord les usagers et les habitants de l'Arrondissement.

Un avis favorable est émis, à l'unanimité, sur le projet de délibération DJS 2017-173.

DÉLIBÉRATION 09.2017.046 (DDCT 2017-33/DJS) – SUBVENTION (4.000 EUROS) À L'ASSOCIATION « PHOENIX ET DRAGONS ».

Rapporteure : Mme Adeline GUILLEMAIN, Adjointe au Maire du 9^e arrondissement.

Mme Adeline GUILLEMAIN informe que l'association « Phoenix et Dragons » est une jeune association qui s'est donnée pour mission d'aider et d'accompagner les malades, les familles touchées par le cancer, à reprendre confiance via des activités sportives et artistiques. C'est une jeune association. En 2016, la municipalité a accompagné sa création et choisi de lui faire confiance dès le début en la soutenant avec une subvention sur les fonds du Maire. En un temps record et grâce à des partenaires privés, elle est parvenue à créer la première équipe féminine parisienne pour participer à la Vogalonga, une randonnée à la rame à Venise. Il est proposé aujourd'hui de lui attribuer une subvention de 4 000 € pour que l'équipe des « Dragon Ladies » de Paris puisse s'entraîner sur un dragon boat homologué, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

.../...

Pour la seconde fois, elles participeront à cette Vogalonga à Venise en juin. Au-delà de la promotion de l'activité physique pour la santé, le bien-être des malades, au-delà de la belle performance sportive de cette équipe, il s'agit d'une vraie leçon de vie que ces femmes offrent et elle propose évidemment de voter cette subvention qui sera à nouveau complétée par une subvention sur les fonds du Maire cette année. Avant de passer au vote, Mme Adeline GUILLEMAIN félicite encore une fois cette association et en particulier sa présidente Mme Carole DAVID.

Madame le Maire remercie Mme Adeline GUILLEMAIN d'avoir rappelé l'engagement de la municipalité depuis le début à cette association et se déclare ravie que la ville de Paris puisse l'aider plus, compte tenu du budget plus important à la ville de Paris qu'à la Mairie du 9^e. C'est une association qui aide les femmes, les familles et il est très important qu'elle puisse être aidée. Il est bien d'avoir rappelé l'engagement de Mme Carole DAVID qui est une personnalité du 9^e Arrondissement très appréciée à la Mairie.

Mme Pauline VERON confirme que c'est une subvention de la ville de Paris au titre du sport de proximité, au titre de la vie associative. Il est assez rare d'avoir ce type d'association à Paris et c'est bien que ce soit dans la 9^e. Tout le monde reconnaît l'importance du sport et la nécessité d'avoir une activité physique dans une rémission lorsque l'on se sort d'un cancer, notamment pour les femmes. Cette association propose à des femmes qui ont eu à combattre un cancer de pouvoir faire du sport sous cette forme un peu originale, cette course à Venise. Cette subvention va permettre effectivement d'investir dans l'équipement du bateau et pouvoir développer l'activité en direction de l'ensemble des Parisiennes, pas que des habitantes du 9^e. Mais il est vrai qu'elle est portée par une habitante du 9^e bien connue, compte tenu de son enthousiasme, son énergie à monter de nombreux projets et notamment celui-là. Son Groupe votera cette délibération.

Mme Isabelle VUGHT veut revenir sur la Vogalonga. Ce n'est pas la première édition et c'est vraiment quelque chose d'assez exceptionnel, ce n'est pas pour faire plaisir à celles qui vont y aller. Il y a une répercussion qui est vraiment très forte sur toutes les personnes qui peuvent être concernées. Elle a vu un reportage sur cette course, c'est tout à fait enthousiasmant et plein d'espérance.

Madame le Maire la remercie pour ses propos très encourageants.

Un avis favorable est émis, à l'unanimité, sur le projet de délibération DDCT 2017-33/DJS.

DÉLIBÉRATION 09.2017.047 (DJS 2017-9) – SUBVENTIONS (11.200 EUROS) À 9 ASSOCIATIONS SPORTIVES LOCALES (9^E).

Rapporteure : Mme Adeline GUILLEMAIN, Adjointe au Maire du 9^e arrondissement.

Mme Adeline GUILLEMAIN expose que le projet de délibération concerne l'aide aux associations sportives d'intérêt local, d'établissements scolaires pour 8 d'entre elles, la dernière est le « Dauphin subaquatique ».

.../...

La baisse est moins importante que l'année dernière, on observe une stabilisation de certains montants. Consciente de la tension budgétaire, elle propose de donner un avis favorable mais souhaite néanmoins que la saison suivante, ces subventions soient réévaluées et prennent en considération le développement des associations sportives scolaires.

Madame le Maire ajoute que l'association « Dauphin subaquatique » a mis en place en liaison avec Mme Adeline GUILLEMAIN un créneau handisport à Drigny, c'est une très bonne nouvelle car elle participe aussi au développement du sport pour les personnes à mobilité réduite qui est une politique menée au nom de l'exécutif du 9^e depuis 2014.

Mme Pauline VERON note que sur ces 9 associations sportives, 7 ont une subvention autour de 2 000 € ou 600 € ce qui est stable par rapport à l'année dernière, et deux ont une diminution, l'une de 600 €, l'autre de 100 € sur un budget de 1 500 €, compte tenu d'une situation financière stable et d'une trésorerie qui justifie qu'il y ait une légère diminution de la subvention. Mais c'est bien un soutien de la ville de Paris à l'ensemble des associations sportives qui se développent dans les collèges, les écoles et les lycées pour permettre le développement du sport des élèves. Son Groupe votera cette subvention.

Madame le Maire souligne qu'en baissant les subventions à des associations sportives, comme cela s'est fait en 2015, la Mairie de Paris n'envoie pas un très bon signal aux jeunes alors que le Ville est candidate et supportée par sa municipalité, aux JO 2024.

Un avis favorable est émis, à l'unanimité, sur le projet de délibération DJS 2017-9.

Madame le Maire annonce une communication sur le lancement d'un appel à projets « Éducation et enseignement de la biodiversité ». Cette communication n'appellera pas de vote.

09.2017.048 (DEVE 2017-86) – COMMUNICATION SUR LE LANCEMENT D'UN APPEL À PROJETS « ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT DE LA BIODIVERSITÉ » - SUBVENTIONS.

M. Sébastien DULERMO explique qu'il s'agit d'un appel à projets qui s'intitule « Éducation et enseignement de la biodiversité » et les associations intéressées peuvent répondre jusqu'au 15 juin 2017 pour recevoir des subventions de fonctionnement et d'investissement. Cette information a été diffusée à deux partenaires, les plus gros, que sont La ligue de protection des oiseaux, LPO, qui a labellisé les cinq squares, et le jardin de la Mairie également ; et TICS production, la startup qui a installé le potager vertical.

.../...

Madame le Maire constate qu'il n'y a pas de demandes d'intervention. Elle félicite M. Sébastien DULERMO pour le plan propreté qui est un document tout à fait remarquable. C'est une satisfaction de voir, comme l'a sans doute souligné Monsieur le premier adjoint, que tous les efforts déployés commencent à porter leurs fruits. Le combat n'est pas gagné tant que l'arrondissement n'aura pas gagné son autonomie en la matière et Madame le Maire dénonce avec force, comme à chaque conseil de Paris ou auprès de l'Adjoint en charge auprès de la Maire de Paris, le manque de moyens à la fois humains et matériels. Mais elle essaie de rétablir petit à petit une situation qui n'était pas facile au départ en 2014. Quoiqu'il en soit, ce plan participe à l'amélioration de la propreté dans le 9^e en touchant à tous les leviers : la verbalisation, le nettoyage, des moyens supplémentaires. Madame le Maire félicite M. Sébastien DULERMO pour les objectifs et les stratégies qu'il s'est assignés pour cette année.

09.2017.049 – ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'ÉTAT SPÉCIAL 2016

Madame le Maire annonce l'adoption du compte administratif de l'état spécial 2016 qui retrace l'ensemble des mandats et des titres de recette d'une collectivité locale. En application du code général des collectivités territoriales, le conseil de Paris doit délibérer de son compte administratif 2016 lors de sa séance des 6 et 7 juin. Préalablement le conseil du 9^e Arrondissement doit avoir adopté son propre compte administratif. Madame le Maire rappelle que l'état spécial d'Arrondissement est un budget mis à la disposition de chaque conseil d'Arrondissement pour financer les dépenses de gestion des équipements de proximité et d'animation locale. Il ne couvre pas les frais de personnel ni les gros investissements mais l'ESA a, par exemple, servi concrètement à rémunérer les agents de sécurité missionnés pour les quatre tours de scrutin pour sécuriser le mieux possible les bureaux de vote. Par ces actes, ce dispositif est financé.

L'article L.2121-14 du code général des collectivités territoriales précise que le Maire doit se retirer au moment du vote. Donc Madame le Maire laissera la présidence de la séance au moment du vote, à l'issue de la présentation de M. Jean-Baptiste de FROMENT et du débat qui pourra se tenir. Ce compte administratif souligne une nouvelle fois la volonté de l'exécutif de budget à l'euro près. L'ensemble des membres de l'exécutif municipal, mais aussi la DGS, doivent être félicités pour avoir participé à cet effort et la municipalité clôture ce soir un exercice budgétaire 2016 rigoureux, sobre et honnête.

Pour information, Madame le Maire a participé le 19 avril à la commission du budget supplémentaire 2017 qui réunit les Maires d'Arrondissement en présence de l'adjoint aux finances de la ville de Paris et compte tenu de la bonne gestion du budget 2017, elle n'a pas eu à demander d'abondement. Le budget 2017 sera donc parfaitement équilibré. L'effort budgétaire de la Mairie du 9^e reste notable et rigoureux pour faire face de manière responsable à un contexte économique, national et parisien très difficile. Ce budget supplémentaire fera l'objet d'une délibération lors de la séance du 22 mai.

.../...

Pour une parfaite information, Madame le Maire a adressé la semaine dernière ses orientations pour le budget primitif 2018, l'ESA, qu'elle présentera dans sa version définitive en novembre. Elle a également rencontré toutes les directions d'investissements d'intérêt local de la ville pour établir le programme 2018 et 2019 d'investissement pour le 9^e sur les IIL et les IL, investissements localisés, dont elle rendra compte également en novembre. Ce jour, le 24 avril, l'ossature générale du budget 2018 pour le 9^e a déjà été établie, ce qui permet de bien préparer avec les services l'ensemble des travaux.

Madame le Maire donne la parole à M. Jean-Baptiste de FROMENT à qui elle a demandé d'être le plus précis possible. Les élus ont pu disposer en amont de cette séance d'une présentation très exhaustive du compte administratif 2016 ainsi que des tableaux budgétaires complets, y compris ceux relevant des investissements des conseils de quartiers, des investissements d'intérêts localisés 2016.

M. Jean-Baptiste de FROMENT rappelle que l'état spécial est toujours sous-divisé en trois dotations. La première est la dotation des gestions locales qui comprend le budget de fonctionnement des équipements de proximité, dont la Mairie d'arrondissement, inscrits à l'inventaire délibéré en septembre 2016 en conseil d'Arrondissement. La deuxième est la dotation d'animation locale qui correspond aux animations culturelles, à tout l'évènementiel, à l'information des habitants, les conseils de quartiers mais aussi, et c'est moins intuitif, les charges des travaux dits urgents. La troisième est la dotation d'investissement qui couvre la réalisation de travaux dans le 9^e et les crédits d'investissement en conseil de quartier.

En regardant le document transmis en principal, en page 2, on voit les grandes masses budgétaires avec un comparatif avec 2015. On constate une relative stabilité des dépenses effectivement exécutées. On est autour de 5,5 millions avec un taux de mandatement de 91,63 % qui reste très bon et bien supérieur à celui de beaucoup d'autres arrondissements. Il est un petit moins « bon » qu'en 2015 mais M. Jean-Baptiste de FROMENT évoque des causes un peu mécaniques qu'il va expliquer plus tard. Il confirme donc une relative stabilité du montant des dépenses qui, en réalité, recouvre des mouvements relativement importants.

Cette année est spécifique car c'est la première fois qu'on intègre l'équipement de la crèche de la rue des Martyrs, d'où une ouverture de crédit plus importante. Mais on a finalement moins dépensé car la montée en puissance de la crèche de la rue des Martyrs a été relativement progressive et il y a surtout eu une surévaluation des fluides, ce qui explique que l'on trouve des plus et des moins dans tous les sens. On avait inscrit beaucoup de choses parce qu'il y avait le rattrapage des facturations d'eaux des écoles à la suite du gel de 2015, ce qui avait été décidé par l'exécutif parisien dans l'attente d'une mise en gestion déléguée à la DPA, ce qui impacte le compte administratif 2016 à hauteur de 70 000 € par rapport à 2015.

Cette stabilité apparente des dépenses recouvre en réalité des variations et le périmètre n'est pas constant entre 2015 et 2016. Ce qui reste une constante dans ce budget 2016, comme en 2015, c'est une véritable maîtrise des dépenses, des frais de fonctionnement et une façon de serrer la vis pour que chaque centime que donne le contribuable soit utilisé à bon escient.

.../...

M. Jean-Baptiste de FROMENT examine ensuite la dotation de gestion locale. L'engagement est relativement satisfaisant et la part non engagée est liée à la surestimation, évoquée précédemment, par les services de la DPA, des dépenses de rattrapage de facturation d'eau et à une rationalisation des marchés de prestations de nettoyage qui a permis de réduire la charge de 20 000 €. On constate, en regardant dans le détail, une baisse assez importante des dépenses de maintenance pour les équipements qui n'ont pas pu être engagés faute de marché correspondant passé par la ville de Paris. Un exemple, les écoles pour lesquelles 20 000 € sont restés non engagés pour la maintenance des fontaines, des réfectoires à cause de ce problème, la non ouverture des marchés par la ville, ce qui est regrettable même si les maintenances préventives ont été exécutées. En fait, il a fallu passer par le poste travaux urgents dans la dotation d'animation locale ce qui n'a pas impacté la DGL.

Il note une surévaluation par la DFPE de 50 000 € du fonctionnement en année pleine de la crèche et cela concerne notamment la restauration. C'est pour cette raison que l'on constate une sous-consommation, un faible mandatement des dépenses de restauration par rapport au prévisionnel.

La dotation d'animation locale proprement dite représente 40 % du total, les travaux urgents sont à hauteur de 60 % donc de l'enveloppe avec un crédit ouvert de 416 000 et quelques euros, avec un mandatement de 370 000 €.

M. Jean-Baptiste de FROMENT rappelle les principaux travaux urgents réalisés en 2016 : le financement est à hauteur de 235 364 € pour des travaux dans les équipements du 9^e arrondissement, 16 opérations dans les crèches, 62 opérations dans les écoles pour 122 000 €, 16 opérations dans les locaux de la Mairie, 30 000 € pour les équipements sportifs, 27 000 € pour les espaces verts. On remarque, ce qui reste une priorité, que la municipalité a consacré beaucoup aux écoles puisque cela représente 40 % des dépenses engagées sur cette ligne des travaux urgents.

Il faut souligner beaucoup de dépenses de dépannage d'urgence sur les équipements de proximité avec 73 % des interventions de l'atelier de la section locale d'architecture, ce qui dû au fait qu'on reporte les gros travaux de rénovation d'envergure et qu'évidemment on a une usure qui oblige à réaliser de plus en plus de travaux d'urgence sur les équipements de proximité. C'est évidemment un cercle vicieux puisque plus on fait de travaux d'urgence en réparation, moins on peut se consacrer à la maintenance préventive. Cette situation n'est pas satisfaisante.

S'agissant de la dotation d'animation locale proprement dite, et on a souvent l'occasion de le dire, on est particulièrement fier du nombre d'évènements qu'on est capable d'organiser pour les habitants avec une enveloppe quand même assez réduite de 134 000 €. Ce sont des évènements qui ciblent particulièrement les enfants, les familles, les seniors, le salon du livre pour enfants, les spectacles pour l'ensemble des élèves de l'école élémentaire du 9^e, les journées du patrimoine culturel et naturel, le forum « L se réalisent », beaucoup d'expositions, de concerts, de conférences, les petits déjeuners hebdomadaires avec les habitants.

.../...

C'est un évènement extrêmement important et Madame le Maire, souvent avec M. Alexis GOVCIYAN et d'autres élus concernés par les quartiers sont toujours fidèles au poste. Il y a l'organisation du budget participatif du 9, la concertation autour des projets lauréats, par exemple la rue des Martyrs, c'est en cours, le tournoi des écoles, le printemps du sport, les amis du sport, les fêtes des conseils de quartier, l'atelier « Bien vieillir », et d'autres. Tous ces évènements sont connus.

A propos des ateliers mensuels pour les séniors, le CASVP a annoncé ne plus avoir le budget de la Mairie centrale pour le faire et la municipalité du 9^e arrondissement doit palier à cet engagement défaillant de la Mairie centrale.

Si l'exécutif dispose d'une puissance de frappe aussi importante, on le répète souvent, c'est parce qu'il sait faire appel à des partenaires extérieurs privés et organiser des évènements qui ne coûtent rien ou coûtent beaucoup moins cher que si on les faisait nous-mêmes. M. Jean-Baptiste de FROMENT rappelle ce qui est fait pour l'atelier théâtre du 9, Drouot formation, les après-midis musicaux le dimanche avec Paris Mozart Orchestra, la fête de la gastronomie et le concours de maîtres restaurateurs, au marché avec les chefs, la chasse aux 9, « aux n'œufs » qui a été organisée de main de maître par Valentine et Sébastien qui était là aussi très tôt le matin pour cacher les œufs.

Ce sont les partenariats qui permettent de faire cela et on maîtrise évidemment les coûts, on continue à faire baisser les frais d'affranchissement, on augmente les recettes issues de la location des salles de la Mairie. Dans un rapport récent, l'inspection générale de la ville de Paris, a mis en avant le 9^e comme un arrondissement qui met à profit le patrimoine de la ville tout en le faisant dans les règles de l'art, c'est-à-dire en établissant à chaque fois une convention. Il est vrai qu'on a la chance d'avoir une très belle Mairie, et il faut aussi pouvoir l'exploiter tout en respectant les règles.

Dernier volet : la dotation d'investissement. Elle a permis l'achat de petits équipements pour la logistique de la Mairie, notamment la salle Rossini a vu son système de sonorisation et d'éclairage amélioré, l'achat d'une ruche qui a été mise en place sur le toit du centre d'animation de la Tour des Dames et divers mobiliers pour les crèches. On a modernisé et on continue à essayer d'améliorer de nouvelles applications telles que Bébé du 9 et Paris 9, à destination de tous les habitants du 9^e et qui a démarré l'année dernière.

Il faut parler d'un autre sujet qui explique le taux de mandatement relativement faible de 57,12 % qui peut, en apparence, choquer quand on regarde le tableau. Ce taux de mandatement est faible parce les budgets des conseils de quartier sont dans cette dotation d'investissement et que le choix fait par les conseils de quartier est de reporter les dépenses à l'année 2017 pour pouvoir faire masse de deux années et de procéder à des investissements plus importants, le cas échéant, et donc mutualiser.

Cette façon de procéder est une bonne méthode, à savoir préférer au saupoudrage, des investissements un plus structurants pour lesquels les conseils de quartiers économisent pendant une année et éventuellement se réunissent ensuite pour financer un projet. C'est plutôt intéressant. Cela pose quand même question, c'est un élément de réflexion et de débat qu'on doit avoir. Il est vrai que les conseils de quartier sont aussi assez mobilisés, très mobilisés. Mme Isabelle VUGHT parle de budget participatif et on se retrouve sur deux exercices parallèles : la gestion du budget du conseil de quartier, et le budget participatif, même s'il concerne tous les habitants, et que, bien entendu, les gens qui sont impliqués, les conseillers de quartiers, ont un rôle dans la réflexion, dans le portage de projet. Est-ce que le budget participatif éventuellement ne noie pas un peu le budget propre aux conseils de quartier ? C'est une discussion ouverte, faut-il maintenir les deux choses ? Parce qu'il est vrai qu'on a des sommes très importantes sur le budget participatif et une enveloppe plus modeste pour les conseils de quartier. Peut-être cette enveloppe-là passe-t-elle un peu au second plan dans la réflexion de ces instances locales. La question se pose.

M. Jean-Baptiste de FROMENT conclut qu'il s'agit d'un très bon compte administratif et invite à le voter.

Mme Pauline VERON veut rappeler le contexte budgétaire parce que malheureusement lorsqu'on est dans l'exécutif municipal parisien on ne l'oublie pas mais quand on est un petit plus éloigné, on peut ne pas l'avoir toujours en tête. Il est vrai que le contexte budgétaire n'est pas simple puisqu'on continue chaque année à avoir des baisses de dotations de l'État aux collectivités locales, et donc la Ville de Paris subit aussi une forte baisse. En même temps la Ville de Paris est favorable à une augmentation de la solidarité aux fonds de dotation de solidarité régionaux et nationaux, même dans un contexte budgétaire où il convient de réduire le plus possible les dépenses de fonctionnement car une collectivité locale se doit d'être à l'équilibre pour ses dépenses de fonctionnement. Une stratégie de la Maire de Paris est de dépenser en investissement, que ce soit pour aménager la ville ou pour des équipements municipaux dont les Parisiens ont besoin. Elle continue à investir en étant particulièrement attentive aux dépenses de fonctionnement et un certain nombre de dépenses dans ce contexte budgétaire, tout en maintenant les missions, les projets et les politiques de la ville.

Mme Pauline VERON tient à rappeler un maintien de l'emploi pour continuer à faire fonctionner les équipements publics qui augmentent : plus de crèches à Paris, plus d'équipements sportifs, plus d'équipements pour les jeunes par exemple.

Elle veut saluer le travail des services de la Mairie de Paris et des services de la Mairie du 9^e Arrondissement pour la qualité du travail et des tableaux qui sont fournis et qui permettent aux élus de l'opposition de suivre toutes les dépenses et toutes les exécutions de dépenses.

.../...

Elle remarque un taux de mandatement moins bon cette année mais M. Jean-Baptiste de FROMENT l'a expliqué avec des estimations de factures d'eau qui n'étaient pas tout à fait celles qui ont dû être payées in fine. Il a été fait mention de la difficulté de dépenser pour les conseils de quartier, cela est remarqué depuis plusieurs années déjà, avec la possibilité de pouvoir regrouper les dépenses d'investissement des différents conseils de quartier, de pouvoir attendre quelques années pour avoir une somme suffisamment importante. Mme Pauline VERON s'est interrogée sur le fait du budget participatif, cela fait partie des discussions qu'elle a avec les élus d'arrondissement chargés de la démocratie locale ou du budget participatif pour voir comment éventuellement faire évoluer cela. Mais elle ne souhaitait pas, lors de la mise en place du budget participatif, y toucher avant d'avoir un peu de recul sur ce budget participatif. En ce moment même est lancée une concertation, notamment sur la plateforme numérique de la Mairie de Paris idee.paris sur la participation à Paris. Un questionnaire existe, notamment parce que les élus sont en train de réécrire la charte de la participation à Paris et de réinterroger tous les dispositifs de participation citoyenne pour essayer d'améliorer les choses. Cette question des budgets des conseils de quartier fait partie de la réflexion menée et aboutira à la fin de l'année en fonction des retours des questionnaires, de la consultation numérique, des rencontres qui vont avoir lieu avec les différents élus d'arrondissement pour voir si on fait évoluer ce dispositif des budgets des conseils de quartier à la fin de l'année.

S'agissant des travaux urgents, il y en a à faire chaque année, que ce soit sous cette mandature, sous la mandature d'avant ou encore sous toutes celles d'avant. Aucune collectivité ne peut fonctionner sans avoir un volant de travaux urgents. Il n'empêche qu'il y a quand même un plan d'investissement de la mandature assez important et d'investissement chaque année dans les équipements de la ville de Paris, que ce soit dans les écoles, les crèches, les gymnases pour rénover le patrimoine et le maintenir à niveau. Malgré cela il y a besoin parfois de faire quelques travaux urgents et elle remarque que ce n'est pas une somme qui augmente d'année en année mais que cette somme est stable. Donc, il ne semble pas qu'il y ait une dégradation particulière du patrimoine municipal qui est entretenu et qui, par moment, doit nécessiter quelques travaux urgents.

Sur les dépenses en matière de communication et de réception, elles restent élevées par rapport à la mandature précédente même si effectivement elles augmentent moins cette année que les années précédentes. Il y a quand même une augmentation de 44 % sur les catalogues et les imprimés mais elles se stabilisent au niveau choisi depuis ce début de mandature.

Son Groupe s'abstiendra sur le compte administratif qui est le constat de l'exécution des orientations budgétaires liées aux choix politiques de l'exécutif. Elle constate que l'exécution correspond à ce qui était annoncé dans le budget primitif d'état spécial, compte tenu qu'un budget traduit des orientations politiques qui ne sont pas forcément celles de l'opposition, même si ce n'est pas forcément sur ce type de budget que vont s'établir les désaccords les plus flagrants.

.../...

Mme Isabelle VUGHT veut revenir sur le budget d'investissement des conseils de quartier. Elle juge que son collègue M. Jean-Baptiste De FROMENT a tout à fait raison de dire qu'il faut éviter le saupoudrage, cela a été très bien pris en compte par les conseils de quartier. Mais il est un petit peu long de se décider à faire de la mutualisation. Il fallait que ça mûrisse, aujourd'hui c'est satisfaisant et cela va permettre de participer au financement de la rénovation et de la protection des fresques des rues Hippolyte-Lebas et des Martyrs, et c'est important. C'est justement un projet qui n'avait pas pu être retenu dans le cadre du budget participatif, donc le budget d'investissement des conseils de quartier prend la relève, ce qui démontre son utilité. Quand les conseils de quartier font des projets dans le cadre du budget participatif, ils sont soumis au vote et peuvent ainsi ne pas voir leurs projets aboutir. Mme Isabelle VUGHT pense qu'il est important de leur laisser une part d'autonomie, surtout quand ils peuvent la mutualiser entre eux, ce qui fait qu'elle n'est pas a priori pour la suppression totale de la partie investissement des conseils de quartier.

Elle aborde un autre point peut-être un petit peu moins consensuel, il porte sur la maison des associations. À cet égard, il est vrai qu'à la lecture du compte-rendu, le compte administratif est assez éclairant sur les difficultés rencontrées avec la maison des associations du 9^e. C'est le compte chapitre 011 et les sous-chapitres 606-12 et suivants, pour un total ouvert de 153 459 € sur l'année. Or, on constate qu'il y a un report important de 6 % à la fin de l'année. À quoi tient ce report ? Pas du tout au loyer et aux charges locatives liées à la propriété qui restent importants, car le montant est 119 732,12 € pour la location de la MDA. Mais cela tient tout simplement à l'absence totale de dépenses d'un certain nombre de points, de chapitres liés à l'activité même de la maison des associations, notamment des achats de livres, des versements à des organismes de formation, des catalogues et imprimés, etc. Et là, on a vraiment zéro dépense. Donc on voit bien que pour ce qui concerne ce compte administratif 2016, on a vraiment un quasi arrêt du fonctionnement de la maison des associations. Aucune d'initiative n'est prise sur cette maison des associations et Mme Isabelle VUGHT souhaite une reprise avec la nouvelle organisation. Un établissement comme celui-là ne peut pas simplement exister, il faut aussi qu'il fonctionne, que des initiatives soient prises.

Elle en profite pour rappeler que la Mairie du 9^e a fait beaucoup de propositions sur cette maison des associations aussi bien sur son implantation immobilière que sur la façon dont elle pourrait travailler avec elle et elle espère vraiment avoir une réponse qui puisse redonner vie à cette maison des associations un petit peu endormie.

Madame le Maire remercie Mme Isabelle VUGHT d'avoir soulevé les difficultés rencontrées avec la maison des associations du 9^e. Elle forme le vœu de trouver une solution satisfaisante pour cette maison des associations. Il en va de la vitalité des associations dans le 9^e.

.../...

Mme Claire GANNET indique que son intervention concerne justement la culture, sur les enjeux budgétaires pour rappeler que l'exécutif est extrêmement mobilisé pour faire en sorte que toutes les actions mises en place le soient grâce à des partenaires privés dans un grand souci de la dépense publique et c'est le cas, il faut le rappeler, pour les dimanches après-midi avec le Paris Mozart Orchestra qui sont financés en grande partie et majoritairement par le soutien des Galeries Lafayette, et c'est aussi le cas avec le soutien de Vivendi pour les ateliers de Tony Harrison. Elle en est fière car cela correspond à sa philosophie.

Madame le Maire remercie Mme Claire GANNET et les partenaires impliqués et renouvelle sa demande pour qu'ils puissent aider encore davantage !

Madame le Maire demande M. Jean-Baptiste De FROMENT de conclure avant de se retirer pour le vote, conformément à l'article 2121-14 du CGCT.

M. Jean-Baptiste de FROMENT revient sur le budget parisien puisque Madame VERON en rappelait le contexte. En effet, le contexte est un peu difficile, il est lié notamment à la fois à la baisse des dotations de l'État et à la hausse des dépenses de péréquation. Il souligne que c'est sous cette mandature et sous ce gouvernement que les choses se sont vraiment aggravées pour la ville de Paris avec laquelle, finalement, le gouvernement Hollande n'a pas été très sympathique. Le problème n'est pas là parce qu'on a quand même une ville qui reste extrêmement riche. Elle bénéficie de plus des droits de mutation qui se maintiennent et qui en fait augmentent, qui sont à des niveaux tout à fait exceptionnels, il y a une certaine forme de confort pour la ville de Paris. Mais il faut être rigoureux et cette rigueur, on ne la voit pas. Il n'y a à la fois absolument aucun effort sur les dépenses de restructuration, donc on continue à laisser filer les dépenses de personnel. On pratique en fait la politique du rabout, on essaie de couper mesquinement tel et tel poste parce qu'on n'ose pas affronter des réformes un petit peu plus systémiques. Et puis on fait des investissements, comme dit Mme Pauline VERON, mais des investissements extrêmement coûteux, notamment en matière immobilière avec des choix en matière de politique du logement assez contestables et très, très onéreux. Tout cela est financé par une dette qui s'accroît à un rythme vraiment extrêmement inquiétant. On est de l'ordre de +12 % par an, de mémoire. Mais la projection, qui est d'ailleurs assumée par la Maire de Paris, est de passer d'un niveau de dette de 4 milliards, un peu moins en 2014, à plus de 7 milliards et même encore davantage en 2020. Donc effectivement c'est une gestion que l'exécutif du 9^e arrondissement n'approuve pas.

Madame le Maire en conclut que les Parisiens apprécieront, eux qui voient les tarifs municipaux, les taxes et leur fiscalité peser encore plus sur leur pouvoir d'achat. C'est une politique que l'exécutif du 9^e arrondissement n'approuve pas.

Madame le Maire quitte la séance.

M. Jean-Baptiste de FROMENT soumet aux voix le compte administratif 2016.

.../...

Est adopté par 10 voix pour et 3 abstentions (Mme Pauline VERON, Mme Claire MOREL, M. Jonathan SOREL) le compte administratif 2016 de l'État Spécial du 9^e arrondissement, tel qu'il est annexé à la présente délibération.

Madame le Maire reprend la séance.

Madame le Maire remercie le Conseil et se félicite que le compte administratif 2016 soit adopté car c'est le résultat des bonnes pratiques et du travail de chacun.

INFORMATIONS RELATIVES À L'ARRONDISSEMENT. RAPPORT MENSUEL SUR LA SÉCURITÉ.

M. Alexis GOVCIYAN note que beaucoup a déjà été dit lors des différentes interventions et veut reprendre quelques éléments particuliers. Une réunion s'est tenue récemment avec des riverains de la Cité d'Antin pour examiner avec eux les nuisances qu'ils subissent et tenter de trouver des solutions en attendant que les syndicats de copropriété de cette voie privée ouverte au public puissent la fermer en lien avec l'architecte des bâtiments de France. Un travail est en cours mais en attendant la Cité d'Antin est dans un état relativement compliqué et difficile. Il y a du travail à faire en matière de sécurité et de propreté.

Une séance de travail a également été consacrée au traitement des vendeurs à la sauvette avec M. Sébastien DULERMO et en lien notamment avec le commissariat et la DPSP, enfin la DPSP qui est en préfiguration pour l'instant.

Un élément important, c'est le comité Haussmann sûreté qui s'est récemment réuni et on a pu accueillir, grâce à l'initiative du commissaire LEGRIS, le commissaire divisionnaire chef de la BRI, (la brigade de recherche et d'intervention). M. Alexis GOVCIYAN rappelle que cette brigade est celle qui est intervenue au Bataclan lorsqu'il y a eu l'attentat et également à l'Hyper Casher en lien avec le RAID. Le commissaire divisionnaire chef de la BRI est venu à la fois expliquer tout ce qu'il est possible de faire en cas d'attaque terroriste, voir ce qui peut être fait en lien avec les différentes enseignes, donc les Galeries Lafayette, le Printemps, etc. Certaines décisions ont été prises lors de ce comité Haussmann sûreté pour que la sécurité soit améliorée en prévention d'attaque terroriste et d'autres types d'attentats qui pourraient survenir.

Avant l'été sera organisée à la Mairie une réunion de coordination des maraudes pour faire le point sur la situation des personnes en lien aussi avec Mme Adeline GUILLEMAIN, parce qu'il y a encore des problèmes. Encore la semaine dernière, les sapeurs-pompiers n'ont pas pu sauver une personne sans-abri qui est décédée d'un arrêt cardiaque dans le quartier Saint-Georges et tous le déplorent bien évidemment.

.../...

Grâce à la réactivité des forces de police du 9^e sous la direction du commissaire Thierry LEGRIS, de nombreuses situations, notamment des installations sauvages, ont pu être évitées et des actions ont été engagées. Les élus restent vigilants car ils souhaitent, avec Madame le Maire, qu'il n'y ait aucune installation de ce type sur la voie publique et que l'espace public soit dégagé afin d'être utilisable par les riverains et les usagers.

Le contrat de prévention de sécurité du 9^e continue de vivre sa vie. Les réunions s'enchaînent, les dispositifs se mettent ou se remettent en place. Ainsi, pour la cellule d'aide aux mineurs et de prévention de la délinquance, il y aura bientôt une reprise de cette activité dans le cadre de ce contrat pluriannuel.

Enfin, au nom de Madame le Maire, au nom de tous ses collègues ici présents, M. Alexis GOVCIYAN souhaite adresser ses vœux de prompt rétablissement au préfet de police M. Michel CADOT, victime d'un accident de Vélib' il y a quelques jours. Tous lui souhaitent un prompt rétablissement pour qu'il puisse revenir le plus rapidement possible.

Madame le Maire remercie Monsieur le Premier Adjoint pour son exposé tout à fait intéressant, comme chaque mois.

Madame le Maire déclare le conseil d'Arrondissement terminé, donne rendez-vous le 22 mai prochain et souhaite à toutes et à tous une belle soirée.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour de la séance du Conseil d'Arrondissement étant épuisé, la séance est levée à 20h20 minutes.

Le Secrétaire du Conseil d'Arrondissement


Jean-Baptiste de FROMENT